

me à le zèle et le dévouement des partisans de la cause de la tempérance.

— Mardi matin, à la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a chanté le service funèbre annuel pour le repos de l'âme de S. E. le cardinal Taschereau.

Una fides, unus cantus, una lingua⁽¹⁾

La question du chant liturgique est résolue : *Roma locuta est*, et ce doit être une douce joie pour le Souverain Pontife de constater que sa voix a été entendue de l'univers catholique. Ce n'est pas à dire qu'il y ait eu unanimité d'efforts obéissants dans la mise en pratique immédiate du *Motu proprio*. Cependant, il est incontestable que l'acte du Pape a provoqué un mouvement liturgique et musical considérable. Ce mouvement, imprimé par Rome, a pu être plus ou moins ralenti par l'indifférence ou l'ignorance des uns, le mauvais vouloir des autres, mais rien ne saurait désormais l'arrêter. Le temps n'est peut-être pas éloigné, où cette unité tant désirée par le Pape sera enfin réalisée : *Una fides, unus cantus*. Quoi qu'il en soit, ce sera pour nous, membres du Congrès de Paris, une légitime satisfaction d'avoir témoigné par nos efforts et nos travaux notre fidèle soumission au Saint-Père.

Un moine du IX^e siècle a résumé en quelques mots les principes d'une bonne exécution : *Cantabis sicut pronuntiaveris*, chanter comme on parle ; en d'autres termes, pour bien dire et bien chanter, il est nécessaire de *savoir bien lire* ; or, une lecture, pour être correcte, intelligible, exige deux conditions : la première est une *prononciation* vraie, exacte, des lettres, qui constituent elles-mêmes les syllabes, comme celles-ci forment les mots ; la seconde est l'*observation* rigoureuse de l'*accent*, dont Cicéron — ou Diomède — a dit qu'il était l'âme du mot, *anima vocis*. La prononciation correcte donne aux mots plus de sonorité et plus de clarté, l'accentuation plus

(1) Rapport sur la réforme de la prononciation du latin, présenté par M. le chanoine Poivet, au récent Congrès parisien de Chant liturgique et de Musique sacrée.